

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER ENTRESSEN DU 1^{ER} DECEMBRE 2015

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 15, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.

M. le Maire.- Mesdames, Messieurs, bonsoir. Pardonnez-moi de ce retard, nos emplois du temps sont toujours très étriqués. Monsieur Moulin, vous faites l'appel ? Merci.

(M. Moulin procède à l'appel des Conseillers de quartier.)

Merci à tous d'être là et d'être aussi rassemblés et aussi nombreux, cela montre l'intérêt que vous portez à votre quartier, au village d'Entressen, et à la forme démocratique que nous avons voulue pour travailler le mieux ensemble.

I. COMMUNICATIONS :

M. le Maire.- L'ordre du jour est assez copieux, même si je ne demanderai pas toujours des interventions, je voudrais simplement faire un petit rappel sur les événements écoulés, tout au moins ceux qui concernent la mise en service de nouveaux équipements.

Vous vous rappelez qu'il n'y a pas si longtemps, c'était le 22 septembre 2015, nous avons inauguré le nouveau réservoir des Aubargues qui va permettre ainsi au village d'Entressen d'être en toute position de sécurité face à son besoin d'eau. C'est un élément déterminant, d'abord dans la tranquillité de la vie quotidienne, mais aussi dans les perspectives du futur puisque, grâce à cette possibilité, des nouveaux quartiers, des nouveaux logements, pourront être effectivement lancés. Nous allons notamment avoir, enfin, l'opération du Clos de l'Ane Blanc qui va pouvoir prendre naissance. Je vous rappelle que ce jour-là nous avons été sous le froid, même si la manifestation a été rapide, compte tenu aussi de l'emploi du temps que nous avons tous, mais je crois que cela a montré que sur les équipements particuliers de confort comme ceux de structure, et cela a été le cas ce jour-là, la Ville d'Istres savait répondre aux besoins de ses habitants.

Je voudrais donner la parole à M. Alain Aragneau à peu près dans le même cadre puisque c'est au-dessus du château d'eau qu'une sirène d'alarme a été positionnée, faisant partie là aussi du système de sécurité et d'alerte.

M. ARAGNEAU.- Tout d'abord, un bref rappel pour remettre dans le contexte l'installation de cette sirène. Au dernier trimestre 2014, le Conseil municipal a approuvé le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la ville d'Istres et du hameau d'Entressen. Pour mémoire, le PCS regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection des populations. Il se détermine en fonction des risques connus, à savoir les mesures immédiates de sauvegarde et de protection. Il fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des conseils de sécurité. Il recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien des populations.

La mise en place de ce PCS nous a fait constater que des installations existantes mises en place par l'Etat dans les années 60 étaient devenues obsolètes. Le maire a donc décidé de se doter d'un équipement plus moderne mais aussi de redéployer ces équipements sur le territoire communal en tenant compte de l'évolution des risques et de l'augmentation de la population sur certains secteurs. Aussi, fin 2014, début 2015, la Ville a procédé à la modernisation des trois sirènes d'alerte qui se trouvaient au centre-ville et au quartier Bayanne. La démarche d'extension de ce réseau s'est aussi matérialisée par le choix de doter le hameau d'Entressen d'une sirène spécifique. Démarche indispensable vu la proximité du hameau par rapport au parc d'artillerie de Miramas ainsi que sa gare de triage. Cette sirène sera implantée sur l'ancien château d'eau, point le plus haut de l'agglomération, et sa couverture sonore portera jusqu'à 2 km.

La convention tripartite entre la Commune, le SAN Ouest Provence et la SEERC, a été ratifiée fin juin 2015, ainsi que la demande d'alimentation électrique par EDF. L'Entreprise Citéos a été retenue pour la fourniture et la pose de la sirène qui devrait débiter courant décembre 2015. L'alimentation électrique, quant à elle, sera réalisée par EDF avant la fin janvier 2016. Sauf imprévu, l'ensemble devrait être opérationnel pour février 2016.

M. le Maire.- Merci, Monsieur Aragneau. Vous voyez que là aussi, dans le domaine de la sécurité, nous nous dotons des moyens les plus modernes pour que vous soyez les plus sécurisés, les plus tranquilles, et en tout cas en état d'alerte s'il y avait nécessité.

Je voudrais également faire un petit rappel de quelques semaines, puisque cet équipement a été mis en service le 29 septembre 2015, il s'agit du nouveau système de restauration scolaire de l'école de La Clé des Champs. Vous savez que dans le cadre du changement de restauration nous avons choisi d'équiper les écoles en self, nous en faisons deux par an, compte tenu du coût des opérations, et cette année nous avons choisi l'école de La Clé des Champs et l'école Jean Moulin. Ces travaux ont été terminés. Pendant l'intervalle qui s'est écoulé entre la rentrée scolaire

et la date de mise en service les enfants ont été véhiculés, comme auparavant. Nous les avons amenés de l'école de La Clé des Champs à la salle La Grange qui, bien sûr, avait été équipée en conséquence. Dorénavant les choses sont bien parties, elles rassemblent 150 inscrits. Les élèves ne sont plus véhiculés comme c'était le cas auparavant, étant donné qu'ils devaient se rendre à l'école La Buissonnière.

Les self-services sont un tout, il n'y a pas que l'équipement de la restauration, il y a aussi l'équipement de l'accompagnement. Nous avons refait les sols et plafonds afin qu'il y ait un cadre plus confortable, au niveau acoustique surtout, puisque cela fait partie aussi des éléments que nous voulons apporter à la quiétude des enfants au moment de la pause méridienne et nous insistons beaucoup sur le niveau de décibels, le niveau sonore. Ceci a donc été remplacé, sols et plafonds, je le répète, et nous avons changé le mobilier et la vaisselle qui sont aussi des éléments importants dans le bruit, parce que ceux qui étaient auparavant, avec des chocs d'assiettes, faisaient relativement du bruit, et en plus ils étaient lourds. Imaginez les femmes de service qui accompagnent nos enfants pour les faire manger et qui soulèvent à la fin du repas 10 assiettes qui pèsent chacune un bon poids, à la fin de la journée cela fait quand même des mouvements un peu coincés. Le personnel nous en a été bien sûr très reconnaissant, comme l'ont été d'ailleurs auparavant les personnels affectés par cette mesure dans les autres services.

Je crois que c'est une bonne chose, même si cela a coûté 330 000 €, ce qui n'est pas une petite peccadille. J'espère que la communauté éducative, les parents d'élèves et surtout les enfants, en trouveront le bénéfice. Non pas de la bonne nourriture parce qu'elle était acquise dès le départ et bien avant cette mesure, mais c'est surtout aussi le contexte d'autonomie car lorsque l'on est dans un self on a une responsabilité un peu plus directe que lorsque l'on est servi. Ce n'est donc pas négligeable pour la stature et l'épanouissement de l'enfant.

Je voudrais maintenant passer la parole à M. René Lopez qui va nous donner quelques informations sur la cartographie concernant les canaux d'assainissement ainsi que les modules d'entretien.

M. LOPEZ.- L'ensemble des roubines concernant le hameau d'Entressen sont entretenues par les services techniques de la Ville et elles sont inscrites dans un marché public pour le curage et pour le débroussaillage. Elles sont faites en règle générale de manière très efficace. En début d'année nous allons nous retrouver avec une équipe d'environnement, suite à la Métropole. Nous avons déjà travaillé avec M. Esteban sur la nouvelle organisation et planification des roubines avec cette équipe.

M. le Maire.- Merci. Nous reviendrons sur ces points, si vous le voulez. Pour tout ce qui est canaux, roubines, Entressen est toujours un point saillant, nous avons beaucoup d'interventions. S'il y en a qui doivent être faites, nous les ferons dans l'échange des questions.

Je voudrais maintenant donner la parole à M. Casado concernant la création de places de parking rue du Petit Mas.

M. CASADO.- Nous avons commencé l'aménagement de la rue du Petit Mas, de toute la partie diocèse, et il restait à finaliser cette opération avec les ventes de terrains des propriétés de M. Gabriel Rey et de la SCI du Mas de la Chapelle. Nous avons voté en Conseil municipal au mois de juin les délibérations pour l'acquisition de ces bandes de terrains, il y en avait pour 17 000 € pour 130 m². C'est parti, c'est dans les mains du notaire et du géomètre qui doit faire le bornage des parcelles. Nous envisageons pour 2016 de faire la continuité de l'opération, il y en a pour 143 089 €. M. Kreutzer n'est pas là, vous pouvez lui annoncer la bonne nouvelle.

M. le Maire.- Non, mais nous pouvons comprendre, il a eu un décès il y a quelques semaines dans sa famille. Cela lui tenait beaucoup à cœur et il s'étonnait que les choses prennent du retard, mais, comme nous l'avions dit à cette époque-là, cette négociation qui devait être le déblocage de la situation a enfin été acceptée par notre interlocuteur, d'ailleurs à la base que nous avons convenue, à notre niveau et à notre choix.

Je voudrais vous donner quelques informations générales. Elles concernent le village d'Entressen inclus dans la ville d'Istres puisque le Conseil municipal des jeunes est bien sûr une instance nouvelle, du moins qui revient au goût de notre actualité puisqu'il y a une vingtaine d'années nous avons déjà pris la peine de lancer cette opération, et aujourd'hui elle est reprise, pilotée par Céline Camoin. Elle a été approuvée par le Conseil municipal qui a nommé Mme Cambon, M. Mayor, M. Derot, M. Garcia, M. Leban et M. Lemassu, pour être un peu les parrains de cette instance des Conseillers jeunes. Je leur souhaite de bien travailler avec eux et de donner à ces jeunes le sens citoyen. M. Lambert doit être parmi nous. Joris n'est pas là ? En tout cas, le Conseil municipal se réunira à leur niveau dans quelque temps.

48 jeunes, 24 titulaires, parité de filles et garçons, scolarisés entre la 5^{ème} et la 4^{ème}. 24 titulaires, 24 suppléants, issus bien sûr des collègues. L'important dans ce travail est d'en assurer la pérennité. Quand je disais tout à l'heure que nous avons cette instance il y a 20 ans, nous étions à cette époque-là très pilotes de ces opérations à style citoyen et démocratique. Malheureusement, elle avait trouvé son échéance par la discontinuité de l'intérêt des enfants, car ce qui était intéressant pour eux c'était le point de départ, mais comme après bien sûr ces enfants grandissent, ils changent de structure, l'effet de remplacement ne se faisant pas automatiquement, les projets, les idées, les contacts, les relations, qui avaient pu être en réserve, en stock de travail, se sont malheureusement délités au point de ne plus repartir. J'ai donc mis véritablement l'accent auprès de nos élus qui vont conseiller ces enfants pour qu'il y ait une continuité et que même lorsqu'ils changeront de pôles d'intérêt, lié simplement à l'âge, bien que la notion citoyenne nous traverse de la naissance jusqu'à notre mort, il faut quand même qu'il y ait des choses qui se passent et qu'ils puissent effectivement communiquer avec leurs successeurs.

Je voudrais aussi donner quelques informations sur la convention que nous avons signée qui concerne la lutte contre l'habitat indigne. Si nous avons de beaux lotissements, des quartiers qui sont bien structurés, nous avons aussi des bons projets pour faire de nouveaux cadres de vie, que ce soit en lotissement, en habitat locatif, il n'en

demeure pas moins qu'il y a à Entressen comme au centre-ville d'Istres des points qui sont vétustes et qui méritent d'être revus et corrigés. Je veux surtout mettre l'accent à Entressen sur ce qui est le canal central, l'épicentre, c'est-à-dire l'allée de La Crau, où nous n'avons pas obligatoirement les meilleures solutions immobilières. Ce qui est un peu regrettable c'est que quelquefois les solutions privées restent stagnantes, il n'y a pas d'effort de changement, il n'y a pas d'effort d'apporter le confort, la considération minimum, aux locataires. Je le dis, même si cela ne fera pas plaisir à ceux qui en sont propriétaires, mais, malheureusement, j'ai trop souvent des plaintes des gens qui y habitent, des regrets affirmés, surtout lorsque l'on me présente le montant du loyer. Ceci à l'avenir sera un peu à revoir puisque cette notion de l'habitat indigne prévoit que les travaux importants puissent être considérés dans certaines situations. Nous avons un service pour cela, c'est M. Deleau qui le pilote et qui sera donc en relation avec les services préfectoraux pour faire bouger les lignes.

Mme Joulia n'est pas là mais elle aurait dû nous parler du contrat de sécurité et de prévention de la délinquance. C'est là aussi un élément que nous avons signé avec le Procureur de la République, Mme Moyal, avec le Préfet de police, M. Nunez, avec le Sous-préfet d'Istres représentant le Préfet de Région. Il a pour valeur de mettre l'accent sur la réalité de la sécurité et de la délinquance dans notre ville. Il a été remarqué d'une manière très objective, avec des statistiques à l'appui, que bien sûr nous n'étions pas dans les pics de délinquance, bien au contraire, nous étions dans les eaux les plus basses, mais que, comme toujours, il faut faire attention aux choses qui peuvent changer, surtout lorsqu'elles peuvent être guidées par un mauvais sens. Certaines dispositions là aussi ont été ratifiées, une collaboration efficace entre la police municipale et la police nationale est requise et est de mise pour que les choses se passent au mieux.

Je voudrais encore garder la parole pour vous parler de quelques projets structurants, mais je vais la laisser à Mme Tramontin pour qu'elle nous dise quelques mots à ce sujet, notamment le parcours interactif qui lui tient beaucoup à cœur ainsi qu'à celui des sportifs et des randonneurs d'Entressen, comme aussi les touristes qui peuvent y accéder puisque tous les chemins de randonnée et parcours interactifs leur sont bien sûr ouverts.

Mme TRAMONTIN. - Il est positionné. Malgré mon manque d'activité sportive, je l'ai testé. Le démarrage du parcours sportif, comme tout le monde a pu le constater, se situe dans le bois des Agasses, à proximité du gymnase Arcelli, puis longe le bois des Agasses, on part sur la draille du Massacre, on arrive au Mas de la Tour. Je rappelle que la descente sur l'arrivée du Mas de la Tour se fait par la descente qui mène à la digue et que l'ouverture en bas de la digue qui rejoint le Mas de la Tour le long de la Roselière a été réaménagée et rouverte pour l'occasion. Oui, nous y sommes arrivés. L'ensemble du parcours a un certain nombre de modules. Des modules un peu plus cardio et muscu au démarrage puis, sur la draille du Massacre, pour respecter l'environnement, puisque nous sommes sur un cheminement protégé, nous avons mis des éléments en bois, et arrivé au Mas de la Tour on retrouve des équipements un peu plus structurants, avec la possibilité de faire des abdos pour terminer son entretien physique. Vous avez la possibilité maintenant avec les smartphones d'avoir des applications. Je ne suis pas très au fait, je laisse donc faire les professionnels. Je pense que dans son ensemble il a été fort bien accueilli dans le village. Les services techniques d'Entressen ont été sollicités régulièrement et maintenant passent de façon très régulière sur l'ensemble du parcours pour que tout le monde puisse y accéder de façon pérenne.

M. le Maire. - Mme Tramontin l'a bien présenté. J'ajouterai simplement qu'il ne suffit pas d'être professionnel pour utiliser son smartphone puisque moi-même j'arrive à le faire. Ce qui est intéressant c'est que l'on peut suivre soi-même la typologie de son effort. Les médecins peuvent donner quelques conseils mais sur le vif, sur le moment où l'on est en effort, on peut effectivement le mesurer, le contrôler, l'arrêter, le relancer, et c'est un côté médical qui est tout à fait intéressant. Cela donne aussi de l'autonomie au sportif et ça le place dans une dimension de dépassement de soi-même. C'est pour cela que la modernité a été installée et conjuguée avec ces agrès, qui ont un côté traditionnel pour certains, certains sont en bois. Tout cela est bien et s'inscrit en plus dans une logique entressenoise puisque là aussi nous avons voulu joindre l'agréable à l'agréable. L'agréable c'est effectivement la notion sportive, et l'autre agréable concerne les habitudes des Entressenois d'aller se balader, cheminer, du centre du village jusqu'à l'étang, et nous avons considéré que ces bonnes habitudes devaient continuer à être exercées avec une typologie d'agrès. D'ailleurs vous les voyez sur cette fiche, ils sont assez impressionnants. Il y en a même qui peuvent être apparentés à de la torture... Le rameur...

A remarquer, et j'espère que mon compliment ne sera pas éteint par une information contraire des lendemains, aucune dégradation depuis l'installation. Ce qui montre bien que lorsque les choses sont de qualité, même avec une certaine résistance, nous avons aussi un certain respect.

Madame Tramontin, il y a d'autres projets structurants en cours de réalisation, continuez sur votre lancée.

Mme TRAMONTIN. - Tout le monde a pu constater que l'allée du Gros Chêne était en cours de requalification. Les travaux ont démarré il y a quelques semaines et vont se poursuivre jusqu'à la fin du mois de décembre. En préambule, avant de vous présenter la totalité du projet, nous avons travaillé avec le SMGETU pour réviser les horaires de passage des bus, parce que vous savez que cela pose quelques problématiques, surtout le matin entre 7 et 8h sur l'avenue de La Crau où la circulation devient un peu compliquée. Tout a été revu avec le SMGETU pour que l'ensemble des collégiens et des lycéens puisse se rendre sur leur établissement aux heures de rentrée des cours. En gros, nous avons décalé entre 2 et 4 minutes le ramassage des bus. Projet donc d'envergure puisque la reprise de la voie est totale. Outre la voie, création de pistes cyclables. Nous avons busé, mais je pense que Stéphanie Picard, la professionnelle, prendra la parole juste derrière moi pour vous expliquer, parce que nous ne sommes pas sur du busage mais sur quelque chose de beaucoup plus technique, elle vous donnera donc les indications. Donc busage, pistes cyclables, reprise des trottoirs, puisque du côté de la propriété de M. Nitard les trottoirs n'étaient pas forcément homologués, nous reprenons donc tout de ce côté-là aussi. Il y a une vraie réflexion autour de la requalification complète

de cette voie qui va voir arriver, in fine, le fameux rond-point des Micocouliers qui assainira certainement les problèmes de vitesse à ce niveau-là.

M. Casado me souffle à l'oreille le croisement des Ginestes où, effectivement, nous en profitons pour régler le problème du stop sur cette avenue qui posait quelques difficultés au niveau de l'arrêt et de ce que l'on pouvait trouver en arrivant à droite. Il repartira en fond de l'allée du Gros Chêne, une fois que les travaux seront achevés, puisque sur l'avenue des Ginestes, en lieu et place du stop, sera positionné un plateau traversant qui aura le même effet que le stop, de ralentir les véhicules sur cette voie. C'est un gros projet, un gros montant, qui est financé en partie par la Ville et par le SMGETU qui est l'organisme qui prend en charge les transports. Je vais laisser la parole à Mme Picard qui est sur le pont tous les jours puisque tous les matins en passant je la vois.

Mme PICARD+. - Bonsoir. La requalification de l'allée du Gros Chêne a commencé le 5 octobre et va se terminer, bonne nouvelle, avant les vacances de décembre. D'ici 15 jours cela devrait donc être terminé, on devrait déjà bien voir ce que cela va donner puisque cela a déjà bien avancé. C'est effectivement financé par le SMGETU. La première chose était de mettre aux normes PMR les arrêts de bus des deux côtés, de mettre des normes PMR sur les trottoirs, et de refaire ce fameux busage –qui n'en est pas un– du bassin de rétention. En fait il y a eu trois techniques d'utilisées parce que c'est un bassin de rétention, ce n'est pas une roubine. La première technique était de faire une chaussée réservoir. Avec des buses on va essayer de cumuler l'eau qui va stagner en partie, et avec des drains agricoles cela s'infiltre petit à petit dans le sol, ce qui était déjà le but du bassin de rétention en lui-même. Mais pour renforcer un peu tout cela, nous avons rajouté des pompes de relevage au cas où cela augmenterait un peu trop, vu les pluies que nous avons récemment subies, cela se redéversera par les pompes au niveau de l'avenue de La Crau. Voilà pour le moment, puisque c'est en cours de réalisation.

M. le Maire. - Merci. Quelques précisions parce que je ne veux pas que l'on se fourvoie sur les origines des financements. Si l'on considère que la source originelle est le SMGETU, bien sûr il est de bon ton de le présenter comme tel, mais je rappelle simplement que ceci a été vu différemment par le Maire de Martigues et par moi-même le jour où nous avons décidé, tous les élus, d'augmenter la part fiscale de transport aux entreprises. Au même niveau que la Ville d'Istres et que le SAN, vous savez qu'avec la Ville de Martigues –qui se trouve d'ailleurs à peu près au même niveau, c'était à peu près 1,25– nous avons l'obligation dans les années qui viennent de nous conformer au niveau de la Ville de Marseille qui sera la Ville de la Métropole, dont le niveau est le plus élevé mais surtout celui de référence totale de la fiscalité. A ce moment-là, le Maire de Martigues et moi avons dit la chose suivante : « Puisque nous anticipons d'une ou deux années sur le dispositif, c'est une excellente formule, encore faut-il qu'elle profite à la Ville d'Istres, à la Ville de Martigues, et à toutes les autres Villes ».

Dans ce surplus de financement il y a eu deux côtés. Des opérations qui concernent uniquement le SMGETU, c'est-à-dire des opérations qui concernent des achats de bus –vous savez qu'il y a des lignes qui ont été renforcées– cela concerne des abribus, tout un appareillage qui a une référence de transport public. Reste une somme qui a été négociée aux alentours de 4 M€ pour l'ensemble des communes. M. Aragneau et moi avons milité pour que la Ville d'Istres ait la meilleure participation, et sur ces 4 M€ nous en avons eu 800 000. Ces 800 000 € ont été affectés à des opérations de la Ville d'Istres, et c'est là où notre participation incombe totalement. D'ailleurs, pour cette opération, Stéphanie vous a dit à juste titre que la Ville avait complété puisque nous avons ajouté 130 000 €, mais cela fait partie des éléments de voirie où, effectivement, tout est lié au transport, tout est lié au déplacement. Mais il faut dire qu'il y a des opérations qui sont beaucoup plus intéressantes que d'autres à ce système-là. Je ne prendrai que pour preuve l'opération du prolongement. Parce que l'on a dit tout à l'heure « Un petit prolongement comme cela, on fait un petit tour aux Micocouliers, on arrange tout le monde », mais on arrive sur la route des Ginestes qui était dans un état lamentable et qu'il a fallu également reprendre. Parce que nous considérons que dans le cadre général de l'allée centrale, avec les annexes adjacentes qui se trouvaient de part et d'autre –enfin, surtout d'une part– il fallait les revoir, et nous avons ajouté 160 000 € à l'opération, qui va être bien sûr confirmée lorsque la première sera terminée.

Vous voyez que ce sont des opérations d'envergure où nous n'oublions pas Entressen dans les travaux généraux, et je remercie M. Aragneau de m'avoir accompagné de manière vive pour militer justement à ce fonds de concours de voirie que le SMGETU a pu mettre à la disposition des communes.

Et si vous gardiez encore la parole pour continuer à courir sur les aires publiques entressenoises et nous parler du terrain multisport, Madame Tramontin ?

Mme TRAMONTIN. - Tout le monde connaît maintenant l'emplacement du terrain multisport, derrière le tir à l'arc et à proximité du gymnase, sur le délaissé qui est resté suite aux travaux du tir à l'arc. A priori, un marché cadre a été lancé par la Ville concernant les terrains multisport et les aires de jeux pour enfants, ce qui va permettre après, une fois que ce marché sera notifié, de pouvoir phaser et démarrer un certain nombre de travaux sur l'ensemble de la ville, y compris sur Entressen.

M. le Maire. - Donc horizon 2016. Monsieur Derot, voulez-vous ajouter quelque chose ?

M. DEROT. - Le montant peut-être ? C'est intéressant.

M. le Maire. - Nous attendons le résultat du marché.

M. DEROT. - Mais les lots ont quand même été fixés, le total avoisine 85 000 €.

M. le Maire.- En tout cas cela permettra à l'ensemble sportif d'avoir une cohérence supplémentaire en ajoutant un équipement, surtout situé en son centre, évitant, non pas un « No man's land » parce qu'il était utilisé, mais il était vétuste et rugueux, là il sera organisé et structuré.

M. Casado enchaînera volontiers sur les panneaux voltaïques, je crois. C'est un spécialiste.

M. CASADO.- C'est un projet mené par notre Directeur, M. Imbert. Nous sommes en train de regarder comment couvrir la ville, tous les bâtiments publics et parkings, de panneaux photovoltaïques. Il s'agit de mettre à disposition les toitures, les parkings et les équipements publics, pour la mise en œuvre de ces installations photovoltaïques. Ces projets auront bien sûr des retombées économiques importantes pour la Ville, un peu comme les fermes photovoltaïques qu'il y a sur Entressen et sur Sulauze. Un appel à projets est en cours de publicité et nous aurons la remise des offres au 16 novembre. A ce moment-là nous serons en mesure d'annoncer la globalité du projet, y compris sur le hameau, sur les bâtiments publics et les parkings qui vont être impactés par ces panneaux photovoltaïques.

M. le Maire.- Avec la réserve quand même que, même si nous ne gagnerons pas autant que ce que nous aurions pu ou voulu, nous ne choisirons que les endroits où l'architecture générale ne sera pas affectée. Je ne veux pas qu'il y ait des bâtiments défigurés parce que l'on y installe quelques panneaux photovoltaïques. Donc tout ce qui sera possible et présentable, sans que ce ne soit une atteinte à l'architecture.

M. CASADO.- D'autant, Monsieur le Maire, que nous avons l'architecte des Bâtiments de France qui est aussi vigilant sur certains secteurs.

M. le Maire.- Ça, ce n'est pas une garantie. Nous n'avons pas les mêmes goûts. Nous l'avons vu d'ailleurs lorsque nous avons eu à présenter des projets qui ont été repoussés par l'architecte des Bâtiments de France mais qui ont été quand même réalisés par nous-mêmes, parce que nous avons été combatifs, parce que je l'ai souhaité, parce que j'ai pensé que c'était meilleur, et parce que le successeur de celui qui l'avait précédé a trouvé qu'effectivement nous avions raison de le faire. C'est pour cela que nous laissons de côté les éléments subjectifs, nous regarderons ce qui nous intéresse nous-mêmes.

Autre opération toujours liée à l'éclairage, du moins à ce qui peut aussi profiter en termes d'économie d'énergie, c'est le changement de toutes les lampes dans le parc d'éclairage public. Cela a été fait pratiquement partout, nous sommes en train de le terminer, et maintenant nous allons nous attaquer à la partie bâtiments. C'est une source importante d'économie qui sera bienvenue lorsque nous aurons le plein régime de tout cela. Nous verrons la différence et nous la verrons surtout dans le temps, puisque chaque fois ce sont des choses qui se gagnent avec le temps. Cela nous permettra de mesurer tout l'argent que nous aurions perdu, dépensé, si nous n'avions pas changé ces lampes, puisque nous imaginons que cela va de 1 à 10. C'est donc remarquable, d'abord sur l'utilisation et surtout sur la maintenance. Un total de 5 M€ d'économie sur une période de 10 ans, ne serait-ce que pour l'éclairage public et les bâtiments. Vous voyez ce que nous économisons.

C'est dans ce cadre-là que nous avons également fait un effort mais que nous avons aussi une volonté d'essayer de transformer les habitudes pour introduire la notion de véhicules électriques. Nous en avons déjà une bonne série à l'intérieur du parc municipal et nous avons voulu que la population puisse prendre le mouvement. M. Garcia va vous l'expliquer.

M. GARCIA.- IRVE, Infrastructures de Recharge pour les Véhicules Electriques, c'est tout à fait actuel dans le cadre de la COP 21, on était un peu prémonitoire. C'est un projet que nous avons initié depuis maintenant une dizaine de mois, l'objectif est de le déployer à destination des administrés puisque, jusqu'à présent, les bornes de recharge étaient « limitées » aux véhicules des services techniques.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? C'est aussi un dossier piloté par Christophe Imbert. Nous avons travaillé sur la cartographie avec les services techniques pour identifier tous les points où il y a le plus de fluctuations de populations. Pour Entressen deux points nous ont intéressés, la place Lou Blaguair et le gymnase Arcelli. Sur Istres nous allons développer une trentaine de points qui vont être des bornes simples, des bornes lentes, des bornes rapides. Nous sommes accompagnés par une assistance maîtrise d'ouvrage qui s'appelle Greenovia. Nous avons soumis ce dossier à l'ADEME, qui a été retenu, et nous avons bénéficié d'une belle subvention de 168 000 €.

Aujourd'hui nous sommes sur deux phases, une première phase qui va démarrer au mois de septembre, et l'objectif est de réaliser la deuxième phase au mois d'avril 2017. Le coût global représente 475 000 € et, comme je vous l'ai dit, nous avons une subvention de 168 000 €, ce qui ramène le coût du projet à 307 000 €. Le *timing* d'aujourd'hui, je pense que l'appel d'offres va être lancé dans quelques jours. Nous allons examiner les candidatures pour retenir le candidat au mois de mars et déployer le projet avec l'équipe de maîtrise d'ouvrage.

M. le Maire.- Merci, Monsieur Garcia. M. Casado me demande de ne pas être modeste et de lire le rapport qui est assez édifiant. Il est vrai que je voulais faire des diagonales en venant sur la généralité et le résultat mais les explications sont encore plus significatives. Je vais donc vous le lire.

En ce qui concerne le projet d'éclairage public, le parc actuel est constitué de 7 700 points lumineux (il y a 7 700 candélabres à Istres). Le projet de remplacement des luminaires existants par des luminaires Lynx se déroule en trois phases sur une période de 4 ans, compte tenu du volume (nous en sommes pratiquement à la dernière phase). A ce jour, les phases sont terminées, depuis 2 ans et demi pour la partie 1, pour la partie 2 depuis 1 an, et nous finissons la partie 3 et la partie 4. Ce qui correspond déjà à 4 à 5 000 points lumineux. La phase 3 est en cours, elle se terminera en mai 2016. Le projet des éclairages bâtiments (qui est aussi intéressant) concerne au total le remplacement de 8 500

points dans 87 bâtiments publics : écoles, cantines, crèches, gymnases. A ce jour, le projet est avancé à 99 %. Il reste une cinquantaine de points à finaliser pour la semaine prochaine. Ce qui représente, avec ces deux projets, un total de 16 200 points lumineux –et c'est là où M. Casado me donne un coup de coude par l'intermédiaire de Mme Tramontin– qui placent la Ville d'Istres la mieux équipée d'Europe.

Cette opération d'envergure va générer, sur une période de 10 ans, 3 M€ d'économie pour la partie éclairage public, et 2 M€ pour la partie bâtiments. Soit un total de 5 M€ d'économie sur une période de 10 ans. Ce montant prend également en compte le coût d'acquisition des luminaires dans le cadre des contrats de location avec option d'achat. A titre de comparaison, si la Ville d'Istres n'avait pas engagé ces projets Eco Flux il y a maintenant plus de 3 ans, elle aurait dépensé 2 M€ d'électricité sur une période de 10 ans, rien qu'avec les indexations du prix du kilowatt.

Vous voyez qu'il ne suffit pas de dire que l'on est écolo pour l'être vraiment, c'est simplement en étant bon gestionnaire qu'on le devient tout autant. N'est-ce pas, Monsieur Trielli ?

M. TRIELLI.- C'est exact.

M. le Maire.- Merci.

M. TRIELLI.- Je crois que nous pouvons même applaudir parce que c'est une action positive pour l'avenir de notre jeunesse. (Applaudissements.)

M. le Maire.- Merci. Je vais encore passer la parole à M. Casado qui, comme à l'accoutumée, va nous faire le bilan des travaux, des relations avec les administrés, et de tout ce qui a montré la vie des services au contact des demandes de la population.

II. BILAN « ALLO TRAVAUX », BILAN « ALLO QUIETUDE », PROPRETE ET VISITES DE QUARTIER :

M. CASADO.- Après ces applaudissements nourris, je vais donc procéder à cette mise au point.

Au quartier d'Entressen, M. le Maire a adressé 155 courriers en direction des habitants du hameau, hors « Allo Travaux » et hors « Allo Quiétude », de la période du 1^{er} janvier au 30 octobre 2015. Ce que je vais vous dire concerne cette période.

Contrôle propreté : 301 passages ont été effectués sur les 4 130 recensés durant cette période.

Contrôle de dépôts sauvages et de végétaux : l'agent chargé de contrôler la propreté dans l'ensemble du quartier n'a procédé à aucun signalement. Félicitations aux habitants du hameau parce qu'apparemment il n'y a pas eu de dépôts sauvages qui ont été signalés. Peut-être qu'il y en a eu mais pas signalés. Cela veut dire que cela fonctionne bien et je crois que la campagne de propreté rentre dans les esprits.

Concernant « Allo Travaux », 120 appels pour le quartier d'Entressen sur les 2 380 appels reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 5 %. Emis principalement par les habitants du quartier du Gros Chêne pour 38 %, des Aubargues pour 18 %, et des Piboules pour 16 %. Ils portent sur des problèmes d'éclairage public pour 57 %, d'espaces verts pour 24 %, et de voirie pour 13 %.

Pour le bilan « Allo Quiétude », 15 appels pour le quartier d'Entressen sur les 386 reçus sur l'ensemble de la commune. C'est aussi très peu, cela représente 4 %. Ils ont été émis principalement par les habitants du quartier des Aubargues pour 33 %, le Gros Chêne pour 26 %, et ils sont répartis sur des problèmes d'atteintes aux personnes et de voisinage pour 70 %.

Concernant les travaux un peu plus importants que ceux d'« Allo Travaux », sur le quartier d'Entressen une dizaine d'opérations ont été réalisées, elles représentent 501 400 €. J'ai la liste, si les Présidents de CIQ veulent venir me voir, confirmer ou infirmer ce que je vais dire. Et dans ces 501 400 € il y a bien sûr l'allée du Gros Chêne pour 450 000 €. Tout cela c'est pour 2015.

Restent pour 2016, 25 opérations d'aménagement qui sont à planifier avec les Présidents de CIQ, avec les citoyens, et avec Céline, bien sûr. Parmi lesquelles de gros travaux de voirie sont prévus et nous verrons comment les prioriser : sur le chemin du Mas Chauvet, le Mas d'Amphoux, l'allée du Coussoul qui est complètement défoncée, le Petit Mas –j'en ai parlé tout à l'heure en préambule, pour 140 000 €– et ensuite la deuxième tranche de l'allée du Gros Chêne puisque les 450 000 € que nous avons engagés aujourd'hui concernent l'allée du Gros Chêne et le giratoire. Reste la partie de l'intersection avec le boulevard des Ginestes, la surverse du bassin de rétention et l'éclairage public, qui représentent 160 000 € qu'il faudra financer sur 2016 pour continuer et finir l'allée du Gros Chêne. L'ensemble de ces 25 opérations –sans les 160 000 € dont je viens de parler– représente 1 251 412 €.

M. le Maire.- Merci. Vous voyez là aussi que ce sont des chiffres assez édifiants pour faire comprendre que nous sommes véritablement à l'écoute des demandes de la population d'Entressen, surtout lorsqu'elles représentent un intérêt collectif.

III. QUESTIONS ECRITES ET ORALES :

M. le Maire.- Je vais passer maintenant aux questions, en commençant par celles de M. Mazigh qui en pose trois.

Il demande de « Revoir l'organisation du passage de la balayeuse afin de satisfaire la plus grande partie du village, afficher ou modifier le planning de passage ». La réponse qui m'a été rédigée par les services : « Le planning

du passage de la balayeuse a été optimisé de manière que le village soit couvert quotidiennement par cette prestation de nettoyage ». Peut-être que M. Esteban veut ajouter, confirmer, quelque chose ?

M. ESTEBAN.- Nous avons revu la planification de la balayeuse et normalement cela devrait être bon.

M. le Maire.- M. Mazigh s'en purlèche les babines.

M. MAZIGH.- Non, ce n'est pas du tout cela. Je ne veux pas discuter sur la planification, c'est surtout l'affichage, afin que les habitants sachent quels jours elle passe ou ne passe pas devant chez eux, et si les passages au centre-ville se font ou pas. Cela se fait, attention, les gars font leur boulot correctement, l'idée est de savoir. Ne faut-il pas avoir un planning à la vue de la population afin qu'elle-même puisse connaître ? Une diffusion faite sur le journal d'Entressen...

M. le Maire.- Monsieur Mazigh, vous savez que j'ai beaucoup d'amitié pour vous, cela me permet de vous dire mon sentiment à partir du moment où je le ressens comme tel. Oui, nous allons le faire, parce que c'est d'une simplicité biblique. Mais croyez-vous véritablement que les gens s'intéressent au jour du passage de la balayeuse ?

M. MAZIGH.- Oui. Si je le dis c'est parce que je l'ai entendu. Sinon je ne l'inventerais pas, Monsieur.

M. le Maire.- Oui, une ou deux, d'accord. Alors je fais erreur. Mais c'est prévu, rassurez-vous. Mme Tramontin va vous le dire.

Mme TRAMONTIN.- Si je peux abonder ce que vient de dire M. le Maire, en fait la balayeuse est arrivée depuis peu de temps sur Entressen, nous avons donc mis en place un premier planning pour voir comment on pouvait fonctionner pour passer dans la totalité des quartiers sur une semaine et faire au minimum trois passages sur l'avenue de La Crau, qui est quand même l'artère principale du village. Après, il a fallu que l'on recadre aussi avec les forces que nous avons en présence, parce qu'il n'y a pas que la balayeuse, il y a le personnel, qui doit être habilité, je le rappelle. N'importe quel agent du service technique ne peut pas conduire une balayeuse sans avoir une habilitation. Il a donc fallu que l'on cadre tout cela. Maintenant le planning est arrivé à achèvement complet. Nous voyons depuis un bon mois que cela fonctionne très bien, nous le diffuserons donc dans le prochain « Entressen info ». J'espère que la diffusion de ce planning dans le prochain « Entressen info » facilitera aussi le travail de nos collègues des services techniques qui sont dans la balayeuse toute la semaine. Parce que quand on passe dans un quartier et qu'il y a une dizaine de voitures garées sur les trottoirs ou à cheval sur les places de trottoir, pour nettoyer cela peut aussi être difficile. D'où l'intérêt effectivement de pouvoir le diffuser, mais nous attendions quand même de diffuser quelque chose qui était complètement cadré et valable.

M. le Maire.- En espérant que cette diffusion n'entraînera pas qu'il y ait 50 Directeurs des services techniques d'Entressen qui disent « Pourquoi ne passe-t-elle pas par-là... ? »

Deuxième question de M. Mazigh : « Revoir au plus vite, afin d'éviter un accident, la visibilité à la sortie du village, à l'angle avenue de La Crau et Les Pommiers ». La réponse est toute simple puisque le giratoire va supprimer l'angle et nous aurons effectivement plus de sécurité. Après la reprise des trottoirs et la création de la piste cyclable, nous aurons effectivement une meilleure harmonie et fluidité de circulation. En tout cas il n'y aura plus d'angle saillant ce qui évitera les chocs frontaux ou latéraux.

Troisième question de M. Mazigh : « Remettre le panneau 'Stop' droit, si cela n'a pas été fait, à l'angle de l'avenue de La Crau et du foyer de La Méraviho, panneau souvent accroché par les bus ». Réponse : « L'intervention a été faite fin octobre 2015 ».

Mme Dallé-Nogaré a écrit une lettre en souhaitant que nous puissions traiter de la question à propos du parc sportif. Je l'ai synthétisée, je ne vais pas lire le courrier en entier. Elle loue l'intérêt de cette initiative, elle regrette tout de même que des déjections canines accompagnent le parcours. Elle souhaite que la presse intime l'ordre aux citoyens d'Entressen de respecter les lieux publics en ramassant les excréments de leurs animaux. Elle demande que ceci soit inscrit sur les panneaux publicitaires, et elle souhaite qu'on l'accompagne de boîtes de ramassage de déjections. La réponse : « Les services techniques ont commandé trois distributeurs de sacs pour déjections canines qui seront installés dès leur réception prévue fin janvier 2015 ». Il en faut du temps pour avoir des morceaux de plastique. En ce qui concerne l'entretien des lieux, une campagne de sensibilisation, dont nous demandons à la presse de faire partie avec nous, sera lancée pour une franche prise de conscience. A notre niveau, elle sera effectuée sous forme de *flyers*. Il s'agit d'un problème de civisme des propriétaires d'animaux, il n'est pas certain qu'un seul panneau ou qu'une seule campagne puissent être dissuasifs.

Voilà la réponse pour Mme Dallé-Nogaré. Ce qui va peut-être aussi permettre d'avoir une meilleure gestion de ce problème c'est l'arrivée d'une équipe environnement à Entressen. Puisque vous savez que plusieurs événements sont en train de se passer, le principal étant celui de la mise en place de la Métropole qui entraîne la fin du SAN Ouest Provence au 1^{er} janvier 2016. Certains services qui n'auront pas une compétence métropolitaine vont donc être basculés sur les services municipaux, quelles que soient bien sûr les communes, et de la même façon pour les services communautaires, notamment la culture, même si certains ont pu penser qu'ils pourraient être métropolitains. En ce qui concerne la partie environnement, quoi que la notion de compétence sur l'environnement est métropolitaine et, de ce fait, coupée en deux parties, en fait elle n'est pas coupée en deux parties, on revient à l'essentiel de l'environnement. Ce qui est le ramassage des déchets, ce qui est la gestion de l'eau et l'assainissement, ce qui est le conseil aux

opérations d'aménagement du territoire, ce qui est les équipements structurants comme les stations d'épuration, ce que le SAN s'était ingéré par une responsabilité qu'il s'est un peu octroyée à l'époque et qui concerne l'entretien du domaine public, qui est, lui, de responsabilité strictement communale, n'est pas pris en compte par la Métropole. Cette responsabilité va donc effectivement retourner chez nous.

Cela nous aide bien parce qu'il y a à peu près 120 agents qui sont sur cette opération. Sur ces 120 nous allons en avoir une cinquantaine. Ceux qui vont venir sur cette commune à travers ceux qui ont été répartis sur les autres vont nous permettre de détacher une équipe sur Entressen, qui sera dédiée à Entressen, mais qui ne restera pas à Entressen puisque je tiens à ce que les services aient aussi des liens avec l'élément structurant qui s'appelle Le Tubé. A partir de là, nous serons au travail directement en appui, que ce soit pour la propreté, pour l'élagage, pour l'entretien des roubines, ainsi que d'autres choses. Ces opérations seront faites directement par la municipalité et à ce titre-là, Madame Dallé-Nogaré, nous demanderons à nos services d'aller faire un tour de temps en temps sur les chemins pour que les chiens choisissent d'autres parcours.

Mme SORIA.- Combien de personnes nous seront attribuées sur Entressen, à peu près ?

M. le Maire.- Le plus possible, dans la règle de la légalité.

M. Fino nous avait posé aussi deux questions. Il a demandé que l'on mette une cabine gratuite place Lou Blagaïre, comme celle de l'esplanade Charles de Gaulle. Je souris pour la comparaison mais celle-ci n'a pas lieu d'être. On peut se dire qu'une place en vaut une autre, sauf que la place Charles de Gaulle c'est le cœur de la ville d'Istres, c'est le cœur de la cité, c'est le bas de l'Hôtel de Ville et c'est l'endroit où il y a des milliers de personnes qui passent dans l'année, et surtout dans l'été. Une opération comme celle-ci a été voulue parce qu'elle avait une notion publique au sens large. Une notion publique qui coûte cher parce qu'elle coûte 80 000 € à la commune. Pour l'instant il n'est donc pas prévu que l'on mette 80 000 € sur ce poste-là, surtout qu'il n'y a pas une fréquentation équivalente à celle que l'on trouve bien sûr à la place Charles de Gaulle. C'est la Société Decaux qui nous avait fait cadeau de cette opération lorsque cela rentrait dans un cadre de discussion des marchés d'abribus puisque des éléments annexes rentraient dans le cadre du choix et eux avaient décidé de doter la ville d'éléments supplémentaires ainsi que des panneaux d'indication. Donc, pas pour l'instant, Monsieur Fino.

M. FINO.- Monsieur le Maire, si vous me permettez, loin de moi l'idée de faire cette comparaison, mais mettez-vous à la place des habitants d'Entressen si toutefois ils ont besoin, comment font-ils s'ils n'ont pas de monnaie sur eux ? On n'a pas toujours de la monnaie sur soi. Si je le dis c'est qu'il y a eu des cas.

M. le Maire.- Je comprends bien, mais ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas de monnaie que je vais investir 80 000 €...

M. FINO.- Il n'y a aucune cabine publique mis à part celle-ci. Comment fait-on ?

M. le Maire.- Monsieur Fino, si vous me disiez « C'est trop cher », je pourrais comprendre...

M. FINO.- Absolument pas. Ce n'est pas le fait de payer. C'est le fait d'avoir sur soi de la monnaie.

M. le Maire.- Je vous dis que je pourrais comprendre. Mais là, ce n'est même pas cela. C'est « Je n'ai pas, donc je demande à la Mairie de... ». Non. Il arrive un moment où c'est compliqué. Il y a une différence entre la place Charles de Gaulle où il y avait des queues...

M. FINO.- Je ne voulais pas faire de comparaison, loin de là. J'ai posé la question il y a quelque temps déjà.

M. le Maire.- Je lis : « Ne pourrait-on pas utiliser gratuitement la même cabine située à Istres Centre, à proximité de l'esplanade Charles de Gaulle ? »

M. FINO.- Je m'en veux d'avoir été un peu plus loin.

M. le Maire.- Il y a d'autres points à Istres hors de la place de Gaulle qui sont exactement dans le même cas que celle de Lou Blagaïre à Entressen. Les gens des Heures Claires pourraient dire aussi « Mince, je n'ai pas les 10 ou 20 centimes d'euros »...

M. FINO.- C'est simplement le fait d'y accéder. Ce n'est pas histoire de somme d'argent à déboursier.

M. le Maire.- Oui, mais je pourrais dire exactement la même chose pour ces gens-là. Rendez-vous compte, pour une question de commodité, ce n'est même pas le montant de la pièce, c'est le fait d'avoir la pièce sur soi, on va engager des frais importants. A Istres, à la place Charles de Gaulle, vous avez finalement raison de l'avoir comparée, il y a véritablement un service qui est quasiment permanent. D'ailleurs, là où cela nous a permis de gagner de l'argent, si l'on peut dire, c'est parce qu'avant il y avait un système très artisanal où effectivement l'entretien se faisait par des dames qui y allaient plus ou moins avec cœur. On peut reconnaître qu'aller faire les toilettes publiques n'est jamais très agréable, les choses étaient plus ou moins bien faites, le service était donc mal rendu et nous étions tout le temps en

train de regretter la situation que les gens, à juste titre, se plaignaient. Nous avons donc mis cela de côté, nous avons fait un principe de gestion tout à fait moderne, nous avons rendu la gratuité qui nous fait finalement gagner de l'argent.

Ensuite, vous demandez que « Le feu tricolore positionné avenue de La Crau fonctionne avec le feu orange clignotant afin que les conducteurs ralentissent ». La réponse qui vous est faite, j'espère qu'elle va être honorée à la date qui m'est transmise : « L'opération sera réalisée avant fin décembre 2015 avec le bouton poussoir pour les piétons ».

M. FINO.- Le bouton poussoir y est. On peut demander le rouge.

M. le Maire.- Ce sera lié.

M. LICATA.- Effectivement, à l'heure actuelle il y a le feu qui est au vert, quand on appuie sur le bouton poussoir il passe au rouge. Il est prévu qu'il soit clignotant orange et avec ce fameux bouton poussoir il passera au rouge.

M. FINO.- Si vous me permettez, Monsieur le Maire, je voudrais vous remercier d'avoir répondu favorablement à ma précédente demande dans laquelle je faisais part que de nombreuses ornières situées sur la draille du pont du Massacre regorgeaient d'eau en temps de pluie, empêchant l'accès à celui-ci emprunté par de nombreux promeneurs, joggeurs et autres sportifs. Je voulais vous remercier puisque c'est une demande qui avait été faite il y a quelque temps et le travail a été fait.

M. le Maire.- Merci. Ensuite, M. Greffier voulait une réponse sur « L'espace situé entre la ludothèque et la roubine de l'avenue des Ginestes qui est libre d'accès aux véhicules et qui rend le parking dangereux pour les enfants de la ludothèque ». La réponse qui m'a été communiquée : « Les travaux ont été lancés directement par le SAN Ouest Provence pour améliorer les abords de la ludothèque. Compte tenu du signalement effectué par M. Greffier, un courrier a été adressé à l'Intercommunalité afin que la zone soit sécurisée ». Cela a-t-il été définitivement réalisé à ce jour ou pas ? Pas encore ? Il faut relancer sur la base que nous vous avons dite, vous passez par M. Rizzi qui sonnera un peu les cloches aux collaborateurs du SAN.

J'ai fait le tour de toutes les questions. Je termine, de mon point de vue, là-dessus. Après, vous y reviendrez sur l'ensemble des échanges oraux.

IV. BILAN DES FESTIVITES DE L'ETE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES :

M. le Maire.- Je pourrais également vous parler des fréquentations de ce qui s'est passé cet été, en tout cas je voudrais surtout remercier Mme Slotala, Mme Soria, M. Allione, M. Chabalière –qui n'est pas là, c'est étonnant, c'est un fidèle, il doit être empêché– et bien d'autres, parce que c'était autour de ces responsables que le domaine public a été bien occupé par les festivités d'Entressen et je crois que la population a été heureuse des différents programmes qui ont été présentés, en tout cas je n'ai pas eu une seule remarque dans le sens contraire. Je pense que la qualité de l'animation des fêtes d'Istres et d'Entressen a suffisamment fait parler d'elle pour devenir un élément de référence et d'attractivité. Je leur donne rendez-vous à l'an prochain pour s'en rendre compte, notamment sur les mêmes opérations que nous avons vécues cette année. J'ai fini, en ce qui me concerne, la parole est à l'Assemblée, en écoutant et en prenant note de tout ce que vous allez dire.

J'avais oublié dans ma première intervention d'accueillir M. Mourot, puisque vous avez sans doute vu que l'actualité politique nous a conduit à constater que l'un de nos éminents conseillers municipaux de l'opposition avait préféré prendre le maquis et s'éloigner vers des pôles plus sympathiques et plus agréables pour lui. C'est sûr que la politique mérite de la constance, de la détermination. Il y a des gens qui parlent fort mais qui ont finalement un caractère faible. Il en est parti, nous ne le regretterons pas. M. Mourot le remplace. Comme je lui ai dit au Conseil municipal, et comme je l'ai dit à d'autres puisqu'il n'est pas le seul dans ce cas, je souhaite que sa contribution personnelle se fasse de la manière la plus objective et la plus positive pour l'intérêt des Istreens et des Entressenois. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il avait déjà quitté... Bien avant que le personnage dont je parlais tout à l'heure ne se détache de nous, lui-même, M. Mourot, avait décidé de partir, il était parti pour rentrer dans un groupe des non-inscrits. Excusez-moi de ne pas l'avoir dit en début de séance.

M. ALLIONE.- Monsieur le Maire, bonsoir. Mesdames, Messieurs les Elus, Mesdames, Messieurs, je profite de ce moment pour vous annoncer déjà l'Assemblée générale du Comité des fêtes qui aura lieu demain soir, le 2 décembre, à 18h, à l'espace associatif de La Buissonnière. Je vous y invite tous, bien sûr, il n'y a aucun problème.

Une petite annonce. Nous avons un mois de décembre qui va être bien rempli. Je pense bien sûr au Téléthon ce week-end, sans rentrer dans les détails, vendredi et samedi. Le spectacle de Noël avec le centre social qui aura lieu le 20 décembre, en partenariat avec le centre social, et le goûter. Il y aura le 21 décembre le gospel à La Grange à 18h30, avec le traditionnel vin chaud. Et le jeudi 31 décembre, le grand réveillon du Jour de l'An à La Grange, organisé par le Comité des fêtes. Nous avons déjà une grosse réservation. Je vous invite donc à vous dépêcher si vous voulez y participer. C'est 70 € pour les adultes et 10 € pour les enfants, formule tout compris. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et de joyeuses fêtes de Noël à vous tous. Merci. (Applaudissements)

M. le Maire.- Merci, Monsieur Allione. Je suis désolé, demain la plupart des élus ne pourront pas être avec vous puisque nous avons un Conseil de quartier à la même heure, nous déclarons donc forfait. Mais vous nous

excuserez puisque nous ferons les mêmes travaux en d'autres lieux. Je veux simplement encore une fois vous remercier, vous complimenter, et vous souhaiter le même succès que celui que vous avez connu en période estivale. Souhaitons que la période de Noël soit aussi riche pour vous et joyeuse pour les gens à qui vous faites partager ces moments de sympathie.

Mme PIOGGINI.- Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames et Messieurs, bonsoir. L'Assemblée générale de l'Association « Entre ces mots » aura lieu le lundi 14 décembre à 19h. Je vous présente dans les grandes lignes le préprogramme du Printemps des poètes 2016. Il s'agira cette année de la 15^{ème} édition, nous avons donc fait le choix de proposer 15 actions qui démarreront le 5 mars à la médiathèque d'Istres pour la plantation du pommier et des déambulations poétiques, et qui se poursuivront ensuite à la chapelle d'Entressen, comme c'est le cas depuis 8 ans déjà. Ce sera donc entre le samedi 5 mars et le samedi 19 mars. Deux après-midi dédiées aux enfants, ateliers d'écriture, des spectacles, des auteurs, compositeurs, interprètes. Nous avons fait le choix de recontacter des artistes qui avaient participé aux précédentes éditions, certains ont répondu et nous avons bâti cette programmation autour. Cela va être un moment assez festif. Deux semaines complètes autour de la poésie, de la musique, des arts, du théâtre, du conte. Nous avons une intervenante en langue française des signes qui va venir faire des lectures bilingues lors d'une après-midi pour les enfants. Nous avons des soirées, la soirée cabaret revient avec la troupe Karambola.

M. le Maire.- Là aussi, bravo. Je ne vais pas faire celui qui veut paraître le plus lettré du monde, mais chaque fois que l'on élève les enfants à un niveau moins superficiel que ce que la vie consumériste ou simplement tranquille nous permet de voir, c'est une excellente chose. Hier soir nous parlions d'ailleurs avec l'inspectrice ainsi que tous les parents d'élèves qui étaient réunis et nous demandions justement que, soit à travers le cadre du périscolaire, soit à travers des projets aidés, il y ait cette volonté de donner des occasions d'épanouissement aux enfants, qu'ils sortent de la *Game Boy* ou de la *Play Station*. C'est très important. Même s'il ne faut pas non plus que ce soit quelque chose qui globalise toute l'activité de l'enfant parce que le jeu a sa place aussi, mais qu'il leur soit permis quand même de faire autre chose que de se tirer des balles à la kalachnikov. Même si c'est virtuel, un jour cela peut traumatiser de manière beaucoup plus réelle.

M. MOULIN.- Je vous rappelle à tous que le Téléthon débute ce week-end, à savoir vendredi à 19h, au gymnase, par une petite soirée festive, et quelques actions personnelles vous seront présentées le vendredi soir et toute la journée du samedi. Avec une nouveauté cette année, un petit parcours jogging pédestre et rando VTT, ouvert à tous, petits et grands de tout âge. Il y aura deux parcours, un petit de 2,5 km pour les débutants, et un plus grand d'une dizaine de kilomètres pour ceux qui veulent se mesurer à d'autres niveaux. Je vous donne rendez-vous ce week-end à partir de vendredi, 19h. Merci.

M. TREMOUILLE.- Je m'excuse de revenir sur les travaux, avez-vous des nouvelles à me donner sur l'avancement de la reprise de la chaussée au feu rouge au quartier de la Gare ? Nous n'en avons plus parlé depuis la dernière réunion.

M. CASADO.- Je l'ai quelque part...

M. TREMOUILLE.- L'important c'est que vous l'ayez. Je vous remercie.

M. le Maire.- Tout le monde apparaît satisfait, il n'y a pas d'éléments particuliers ?

M. MOULIN.- Simplement dans le cadre des restructurations qui vont être faites au sujet de la demande de matériel au niveau des associations, nous avons bien lu votre courrier, nous sommes partie prenante bien entendu des différentes mesures qui seront prises. Juste un petit bémol concernant la demande de matériel, pourrait-on savoir exactement en temps et en heure si nous avons le matériel ou pas ? Parce que nous avons eu quand même pas mal de déboires et que nous sommes prévenus au dernier moment, voire pas prévenus du tout, que le matériel n'arrivera pas.

M. le Maire.- Oui et non. Oui, parce que ce serait le plus simple. Non, parce que c'est plus compliqué que cela. D'abord, la lettre que j'ai adressée à tous les Présidents d'associations c'est pour venir à un cadre qui a été excessivement déployé par la municipalité à la demande de toutes les associations sur la prise en compte des multiples demandes supplémentaires qui sort, non pas du champ d'intérêt de l'association mais des moyens que nous mettons à la base. Lorsque nous donnons une subvention on peut partir du principe que l'aide financière de la commune est remplie car elle est totale. Il se trouve qu'au fil des années les Présidents ne l'ont pas ressenti de la même façon et sur plusieurs postes de dépenses, qu'il s'agisse surtout de la communication ou de la réception, faisaient abstraction de cela pour nous le réserver en demande particulière à la Mairie. Et la Mairie, gentiment, 9 fois sur 10, dotait les associations de ces moyens-là, ponctuels, sur le vif. C'était le jour de la manifestation, c'était un superbe banquet, c'était un apéritif, c'était des *flyers*, c'était tout cela. Pour des raisons qui sont faciles à comprendre, nous avons perdu 10 M€ l'an dernier. Nous allons perdre la même somme cette année, pour des raisons qui sont des choix de l'Etat, je le répète, mais cela touche toutes les collectivités territoriales. Nous sommes conviés à participer au déficit de l'Etat, nous avons donc une participation qui se fait sous la forme d'un retrait de la dotation annuelle.

Nous sommes aussi une commune dite riche, certains disent même très riche, et à partir de là nous faisons partie d'un fonds de concours pour les communes dites pauvres. A un moment donné il faut quand même faire un budget, un budget c'est un équilibre, et parce que nous avons eu des réserves –parce qu'à la suite du gouffre financier

qui nous avait été légué à un moment donné, nous avons quand même remonté avec un excédent particulier– malgré tout, nous arrivons à être quand même dans l'avenir assez juste dans les propositions et les perspectives.

A cela s'ajoutent des volontés politiques de la majorité municipale et d'autres groupes, lorsqu'elles sont prises en compte, de vouloir faire des choses et d'avoir encore envie de faire des choses, parce qu'un programme électoral a été annoncé et que nous ferons en sorte qu'il soit réalisé le plus fortement possible, mais à un moment donné il faut savoir effectivement équilibrer les comptes. Nous avons estimé que pour tout ce qui concernait la demande supplémentaire, les associations devaient comprendre que c'était leur responsabilité. Que si elles voulaient vraiment un apéritif à offrir à leurs mandants, à leurs adhérents, à leurs invités, c'était à elles de le payer.

Pour ce qui est de la question matériel, bien sûr, le plus simple serait de vous dire oui, mais c'est compliqué parce que, autant je peux dire qu'il y a une limite sur des choses qui peuvent être prises en compte à certains niveaux, autant je n'ai pas du tout envie de briguer un quelconque niveau d'animation dans votre propre association. J'ai envie que vous fassiez ce que vous avez décidé. Contrairement à certains qui avaient dit à une époque que j'étais là pour contrôler tout, c'est bien le contraire de ce qui se passe. Chaque président peut le dire, il fait ce qu'il veut chez lui. Il demande des moyens, il se trouve que ces moyens-là, malheureusement, à un moment donné, sont en contradiction et en rupture face à la demande générale. Vous savez qu'il y a des mois de mai –c'est surtout cela– qui sont absolument catastrophiques pour nous, avec des services qui courent dans tous les sens parce qu'il y a 10, 20 manifestations le même jour. Il arrive un moment donné où l'on ne tient plus. Même quand on achète davantage d'une année sur l'autre. Je passe sur les choses que l'on nous vole quand même, parce que quand on prête 10 chaises, on en retrouve 8. C'est courant, mais c'est ainsi. Nous avons un déficit en fin de saison que nous revalidons par un ajout supplémentaire. C'est pour cela qu'il est compliqué de vous répondre.

Ce dont vous pouvez être sûr c'est que nous vous avons dit non, non pas pour dire oui par principe et puis l'on voit après, mais parce qu'au dernier moment nous sommes toujours préoccupés par la masse des choses qui arrivent. Et comme, encore une fois, je le dis pour ceux qui pouvaient en douter, je veux que vous alliez au bout de ce que vous avez choisi, en ayant la conscience et la sagesse par rapport à l'argent que vous gérez mais aussi par rapport à ce qu'il est possible de faire. Si vous êtes responsables d'un club sportif multidisciplinaire, il est certain que vous avez envie que tout le monde soit au premier niveau. Cela demande des participations financières considérables. Il faut avoir la sagesse de dire « Ce n'est pas pour nous, ce n'est plus possible ». Comme nous l'avons dit d'ailleurs quand la Ville d'Istres n'était plus au sommet. Aujourd'hui les clubs ont descendu d'un cran, quand ce n'est pas de deux, de trois ou de six. A un moment donné il faut revenir peut-être sur un monde plus à notre portée. En tout cas, celui qui a évolué fait que notre portée a diminué. Aujourd'hui, ce que l'on demande pour jouer au football, au handball, ou même un cachet d'artiste pour des estivales, cela devient du délire et nous sommes obligés de réfléchir pour savoir quoi faire. Il est compliqué de vous répondre.

Je prendrai un exemple tout simple : La Grange. D'ailleurs, j'aurais bien aimé que vous disiez combien c'est bien. Franchement, ce n'est pas bien, c'est exceptionnel. Mais regardons le côté négatif de la chose. Alors que nous avons une salle supplémentaire, que se passe-t-il ? Bien sûr que nous pourrions en distribuer plus facilement, nous en distribuons, mais c'est la montée de tout le monde qui fait que le niveau reste encore en dessous de tout ce dont nous avons besoin. Pourtant nous avons une salle supplémentaire. Chaque fois que nous accueillons plus, nous avons l'impression que la demande dépasse encore l'offre. Ce qui est quand même, à la fois enthousiasmant mais aussi décevant, parce que l'on se dit que l'on n'arrivera jamais à juguler les choses et à avoir une jonction qui fait qu'entre l'offre et la demande nous avons un point d'équilibre.

Mme SLOTALA. - Je voulais mettre l'accent sur La Grange. Je pense qu'elle est extrêmement occupée et tous les gens qui l'occupent font un retour extrêmement positif sur sa qualité, sa beauté, le plaisir qu'ils ont d'être dans cette salle. Les gens, les artistes qui viennent, le public... C'est vraiment un équipement extrêmement agréable qui a une qualité supplémentaire par rapport à d'autres équipements puisque nous avons choisi d'y laisser du matériel, tables et chaises, ce qui évite de tout le temps faire des commandes. Nous avons ce matériel sur place et cela facilite la vie. C'est un excellent choix d'avoir fait cela. Je remercie à mon titre parce que nous l'utilisons relativement souvent mais nous en parlons souvent avec les autres structures et il y a un retour très positif sur cette installation.

M. le Maire. - La Grange est bien sûr la salle de la Ville, c'est la salle du Village, c'est la salle où les associations d'Entressen ont la priorité, à condition que le gabarit... Si une association d'Istres qui représente 300 personnes avait une Assemblée générale de 300 personnes, par rapport à une d'Entressen qui représenterait 10 personnes ce jour-là, on se débrouillerait pour que la répartition puisse satisfaire tout le monde. C'est sûr.

Deuxièmement, vous continuerez à faire ce que vous y faites et vous renchérirez le programme de ce qu'il y a à faire par votre propre animation, mais en plus Mme Tramontin, qui veut que cet équipement soit un élément de rassemblement joyeux, festif, populaire et social, m'a demandé, et ce sera accordé dans le budget, un budget particulier qui puisse lui permettre d'offrir, avec les gens qui le mettront sur pied, une fois par mois une opération particulière sur Entressen. Ce sera un élément supplémentaire à la vie du Village. A partir du moment où il y a un équipement nouveau, une action, en tout cas un élément supplémentaire, le budget a été décidé et même si nous n'avons pas encore préparé tous les éléments de 2016, ceci sera sauvegardé. Mme Tramontin a des petits privilèges que je dois, effectivement...

Mme TRAMONTIN. - Je rebondis sur ce que dit M. le Maire, la programmation est bien avancée, nous avons prévu de travailler à destination du troisième âge et à destination des plus jeunes. C'était une vraie demande sur la tranche d'âge 14-17 que La Grange soit aussi leur lieu de rassemblement. Je vois qu'Enzo est juste là-derrrière, il a intégré le *staff* technique de La Grange il y a quelques jours. Nous travaillons avec toute l'équipe de La Grange sur des animations à thème, autour de la Saint-Valentin, retransmission de coupes de foot avec soirées pizzas, il y en aura pour

tous les goûts, pour toutes les tranches de la population, et je pense que ce sera aussi l'occasion une fois de plus de se rassembler.

Mme SLOTALA.- Dans le cadre des manifestations, Laurent l'a dit tout à l'heure, à La Grange il y a un spectacle offert par la municipalité pour les enfants d'Entressen, et d'Istres aussi, bien sûr. Nous en avons fait la communication parce qu'une année on nous a dit « C'est *déqueulasse*, Istres ne l'a pas su ». Cette année la communication a donc été faite dans les deux magazines de la Ville. C'est donc dimanche 20 à 18h, à La Grange, un spectacle féerique.

M. le Maire.- Madame Soria, vous n'avez rien à dire ?

Mme SORIA.- Pensons aux gens qui sont partis au Bataclan. Qu'Entressen fleurisse et mette ses petits drapeaux bleu blanc rouge aux fenêtres, je trouve qu'il n'y en a pas assez, c'est dommage.

M. le Maire.- Vous savez dire des choses de qualité. Vous avez raison. Merci.

La séance est levée à 19 heures 50.